

**Communiqué de presse**

## **La Fédération des entreprises des Outre-mer choisit Tahiti pour lancer son cycle de séminaires sur la transition énergétique dans les territoires ultramarins**

**Paris, le 10/02/2023 – Le premier séminaire « Les entreprises au cœur de la transition énergétique » organisé par la Fédération des entreprises des Outre-mer (FEDOM) en partenariat avec la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie française, se tiendra mardi 21 février 2023 à Papeete, dans l'auditorium de la Chambre de commerce.**

La Polynésie française concentre tous les défis de la transition écologique et énergétique : éloignement des sources d'approvisionnement, insularité, exposition accrue au changement climatique, préservation et valorisation d'une biodiversité exceptionnelle, économie fortement carbonée.

Ce cumul de défis rend indispensable qu'une réflexion profonde soit engagée par les premiers acteurs du changement que sont les entreprises. C'est en ce sens que la FEDOM propose, en lien avec ses organisations membres sur le territoire, un séminaire sur la décarbonation du mix énergétique polynésien. L'occasion pour les entreprises de travailler avec l'Etat et le Pays à la réussite de la transition énergétique. L'objectif est d'identifier les différents points de blocages et d'œuvrer de concert à l'élaboration de réponses collectives pour les lever.

*« La décarbonation représente un enjeu crucial pour les territoires d'Outre-mer qui sont bien plus dépendants de l'importation d'énergies fossiles que dans l'Hexagone, alors même qu'ils sont en avance dans la part d'ENR dans le mix énergétique »,* explique Hervé Mariton, Président de la FEDOM. Près de 94 % des énergies consommées dans les archipels polynésiens proviennent effectivement de l'importation des différents dérivés du pétrole.

Ce séminaire s'inscrit dans une année 2023 que la FEDOM veut résolument orientée sur les enjeux de la transition énergétique. Au total, de février à juin, cinq événements seront organisés sur cette thématique dans les trois bassins océaniques français. Les conclusions de ces travaux seront présentées au mois de juin, et constitueront la feuille de route de la FEDOM pour inscrire nos entreprises au cœur de la transition énergétique.

Ce n'est pas par hasard si la FEDOM a choisi de lancer son cycle de séminaire en Polynésie, puisque Frédéric Dock, président du MEDEF local, préside la commission Transition énergétique de la FEDOM. Pour l'occasion, elle s'est également associée à la CCISM, qui est à la fois adhérente de la FEDOM et partenaire de choix pour cet événement. L'une des missions de la chambre de commerce étant d'accompagner les entreprises polynésiennes dans leur transition environnementale pour faciliter leur adaptation aux évolutions.

Le premier séminaire se déroulera donc à Tahiti le mardi 21 février 2023, dans l'auditorium de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM). Les inscriptions se font via [un formulaire en ligne](#) sur le site de la CCISM.

### **A propos de la FEDOM**

Créée en 1986, la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) œuvre au développement économique et social des territoires français d'Outre-mer, à travers ses recherches, études, actions d'information et accompagnements techniques. Elle regroupe les organisations patronales de tous les territoires français d'Outre-mer, ainsi que les entreprises de toute taille y évoluant. Sa mission principale consiste à promouvoir la dimension ultramarine de la France et à soutenir le développement économique de ces territoires en veillant aux intérêts de leurs entreprises, en particulier dans les évolutions législatives et réglementaires qui les concernent et dans le développement d'outils au service de leur performance.

## A propos de la CCISM

Plus ancienne institution et plus ancienne assemblée élue de Polynésie, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) a été instituée le 30 juin 1880, au lendemain de la donation par le Roi Pomare V de ses possessions à la France. Etablissement public à statut particulier, car placée sous une gouvernance de chefs d'entreprise, la CCISM a été créée pour représenter l'ensemble des intérêts économiques polynésiens, sa circonscription s'étend sur tout le territoire de la Polynésie française. Forte de ses plus de 38 000 ressortissants, la CCISM développe ses activités autour de 4 axes majeurs:

- Représenter les intérêts des entreprises polynésiennes auprès des pouvoirs publics,
- Accompagner les entreprises dans leurs projets de création et de développement,
- Former les chefs d'entreprise, les salariés et jeunes cadres de demain,
- Contribuer au développement économique de la Polynésie française notamment par la gestion d'infrastructures économiques majeures.

Siège de la FEDOM  
11 rue de Cronstadt - 75015 PARIS  
Tél : 01.45.67.21.63 – N° SIRET : 39341185500041  
[contact@fedom.org](mailto:contact@fedom.org)